

Une première pour les infirmières et infirmiers cliniciens spécialisés du Canada

En juin 2014, les *Compétences nationales de base de l'infirmière clinicienne spécialisée* (ICS) ont été lancées au congrès biennal de l'Association des infirmières et infirmiers du Canada (AIIC), établissant les fondements sur lesquels le corps professoral pouvait officiellement établir un programme d'enseignement unifié pour les ICS. Cette publication donnerait le pouvoir aux ICS, à titre d'infirmières et infirmiers en pratique avancée reconnus, à obtenir une désignation protégée, semblable à nos collègues infirmières et infirmiers praticiens. En collaboration avec l'AIIC et avec son soutien, un groupe d'ICS bénévoles ont constitué un comité directeur au printemps 2015 pour fonder une association qui offrira une stratégie nationale solidaire pour soutenir ces objectifs.

Les 5 et 6 novembre 2015, l'AIIC a rassemblé des représentants du groupe des ICS de tout le Canada pour les aider à créer et à formaliser la structure d'une organisation durable et sans but lucratif qui représentera les ICS sur le plan national.

Contexte : Dans le passé, les employeurs, les enseignants et le personnel infirmier ont interprété le rôle des ICS de diverses façons. Toutefois, ces variations entravent la compréhension et la valeur du rôle et des responsabilités des ICS. C'est en fait pour aborder ce manque de clarté que l'AIIC a facilité l'élaboration des compétences de base de l'infirmière clinicienne spécialisée. Le défi qui a découlé à la suite de cette publication en 2014 était de savoir comment faire adopter ces compétences par tous les programmes pédagogiques, les milieux de soins de santé et les autorités sanitaires, pour veiller à assurer une compréhension et une reconnaissance communes de la valeur des ICS.

Travail à ce jour : Après deux jours de discussion et de partage des objectifs et de la vision, le comité directeur a choisi un nom et a mis la dernière main à la mission pour cette association nationale naissante des ICS. Le nom de l'association n'est pas encore confirmé, puisque la recherche d'un nom juridique n'est pas encore achevée.

Mission : Offrir une plateforme de leadership au moyen de laquelle les ICS canadiennes peuvent orienter les changements rentables au système de soins de santé afin d'appuyer des soins sûrs et de qualité et d'obtenir des résultats supérieurs.

Vision : Les ICS sont une composante essentielle d'un système de soins de santé viable. La vision a été élaborée avec l'objectif que les Canadiens comprendraient l'importance des ICS dans l'amélioration de la sécurité et des résultats cliniques.

Gouvernance : Afin de se préparer pour l'établissement de cette nouvelle organisation sans but lucratif, le comité directeur a examiné la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif* et les statuts constitutifs nécessaires pour veiller à ce que les répercussions juridiques et financières demeurent dans le cadre général établi par la loi. Dans le cadre de cette conversation, le comité a établi les critères d'adhésion et a rédigé l'ébauche des statuts et de la constitution de l'organisation.

Les prochaines étapes : Le nouveau comité directeur travaille maintenant à choisir le nom de l'association, à trouver un endroit pour le bureau central, à élaborer l'ébauche du budget, à rédiger une politique opérationnelle et à établir les garanties financières, y compris l'ouverture de comptes bancaires. Les prochaines étapes pour le groupe sont de faire une demande de subvention auprès de l'AIIC pour obtenir des fonds de démarrage et de se faire reconnaître comme groupe émergent au sein du Réseau canadien des spécialités en soins infirmiers de l'AIIC. Afin de représenter adéquatement notre vaste pays, nous avons prévu l'établissement d'une représentation régionale au conseil

d'administration comme suit : région de l'Atlantique, Québec, Ontario, Manitoba/Saskatchewan/Nunavut, Alberta/T.-N.-O., et C.-B./Yukon. Par ailleurs, une stratégie de communication, dont la création d'un site Web et divers réseaux de médias sociaux, fait partie des futurs objectifs.

Comment être utile? Veuillez distribuer ces renseignements à tous vos réseaux d'ICS. Nous aimerions créer une vague d'intérêt. Surveillez les mises à jour dans la revue *infirmière canadienne* et venant de vos représentants. Nous examinerons également les sources de revenu pour appuyer cette association. Si vous avez des idées, des contacts ou l'expérience qui aideraient au lancement de l'association, veuillez en faire part à votre (vos) représentant(s) provinciaux des ICS. L'expérience et les connaissances collectives des ICS canadiennes rendront cette association dynamique et productive. Nous devons faire équipe avec des enseignants, des employeurs et des groupes d'ICS établis.

Songez à devenir membre dès le lancement de cette nouvelle association.

Pour rester au fait et à jour, voici les coordonnées des représentants du comité directeur national des ICS :

C.-B. et Yukon : Marcia Carr (marcia.carr@fraserhealth.ca)

Alberta et T.-N.-O. : Heather Richardson (heather.richardson@ahs.ca)
Tanya Spence (tanya.spence@ahs.ca)

Manitoba/Saskatchewan/Nunavut : Asha Pereira (apereira@hsc.mb.ca)
Tamara Wells (twells2@wrha.mb.ca)

Ontario : Paul-André Gauthier (paul_andre_gauthier@hotmail.com)
Elsabeth Jensen (ejensen@yorku.ca)

Québec : communiquez avec Paul-André Gauthier (Ontario) ou Julie Aubé Pinet (N.-B.)

Région de l'Atlantique :

Nouveau-Brunswick

Jacquelin Gordon (jacquelin.gordon@horizonnb.ca)
Julie Aubé Pinet (julie.aube-pinet@vitalitenb.ca)

Nouvelle-Écosse

Lisa Cicchelli (lisa.cicchelli@iwk.nshealth.ca)
Angela Arra-Robar (angela/arra-robar@iwk.nshealth.ca)

Terre-Neuve-et-Labrador

Debbie Squires (debbie.squires@easternhealth.ca)

Présidente du conseil des ICS pour l'ACIIPA : Josephine Muxlow (josephine.muxlow@hc-sc.gc.ca)

Association des infirmières et infirmiers du Canada : Josette Roussel (jroussel@cna-aiic.ca)